

N° 253 Du 13 thermidor an II

Laissez passer librement Jacques Bruel natif d'Estivillade domicilié à Estivillade municipalité d'Estivillade département de Cantal âgé de 33 ans, taille d'un m. 66 m cheveux et sourcils châtains yeux bruns front moyen nez effilé bouche moyenne menton rond visage ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de son mari de Estivillade en date du 12 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Nicolas Gazard demeurant à Avallat et du citoyen Joseph Bruel demeurant à Estivillade lesquels ont signé avec nous. et lui Bruel

N° 254 Du 2 jour

Laissez passer librement Jean Raymond natif d'Estivillade domicilié à Estivillade municipalité d'Estivillade département de Cantal âgé de 45 ans, taille d'un m. 66 m cheveux et sourcils châtains yeux ronds front moyen nez aquilain bouche moyenne menton fourchu visage ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de son mari de Estivillade en date du 12 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Nicolas Gazard demeurant à Avallat et du citoyen Joseph Bruel demeurant à Estivillade lesquels ont signé avec nous. et lui Raymond

N° 255 Du 18 vend

Laissez passer librement Guillaume Barbet natif d'Avallat domicilié à St Christophe municipalité d'Avallat département de Cantal âgé de 42 ans, taille d'un m. 62 m cheveux et sourcils châtains yeux gris front reculé et avané nez ordinaire bouche moyenne menton rond visage ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de son mari de Avallat en date du 14 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Pierre Champant demeurant à Avallat et du citoyen Pierre Barbet demeurant à Avallat lesquels ont signé avec nous. et lui Barbet